

Programme Achat de couches réutilisables Municipalité de Piedmont



Soutien financier



En vigueur depuis le 2 mars 2010

Introduction

Conformément aux orientations de sa politique familiale et dans un souci de protection de l'environnement, de qualité de vie pour les générations à venir et pour répondre à un besoin de sa population, la municipalité de Piedmont est heureuse d'offrir aux familles Piedmontaises de son territoire une politique de soutien financier pour l'achat d'un ensemble de couches réutilisables.

La mise en place de ce programme est une continuité d'un ensemble d'initiatives entreprises par la municipalité. Afin de diminuer de façon considérable les matières résiduelles des sites d'enfouissement, de protéger les ressources naturelles, la municipalité est fière de cette initiative et encourage les familles à participer à ce programme et ainsi opter pour ce type de couches. Les couches réutilisables permettent également d'encourager les manufacturiers du Québec et donc de minimiser le transport de marchandises.

Remboursement

La municipalité de Piedmont remboursera un montant maximum de 150 \$ par enfant pour l'achat d'un ensemble de 24 couches minimum.

Conditions d'admission au programme

- ◆ Être citoyen permanent de la municipalité de Piedmont et parent d'un enfant âgé de moins de douze mois au moment de la demande et avoir une preuve de résidence (photocopie permis de conduire ou du compte de taxes).
- ◆ Joindre une preuve de naissance de l'enfant (photocopie du certificat de naissance ou de la déclaration de naissance).
- ◆ Photocopie de la facture. Celle-ci doit démontrer le nom et les coordonnées du détaillant, la date de l'achat et le nombre de couches achetées.
- ◆ Une seule subvention sera accordée par enfant pour un maximum de 150 \$.
- ◆ Le délai pour se prévaloir de ce programme doit se faire dans les 90 jours suivant l'achat.

- ◆ Les couches réutilisables doivent avoir été achetées après le 1^{er} janvier 2010.
- ◆ Compléter le formulaire « Programme de soutien achat de couches réutilisables » disponible à l'hôtel de ville et accessible sur le site Internet à l'adresse suivante : www.piedmont.ca.
- ◆ La Municipalité de Piedmont versera un maximum de 1 800 \$ par année à cette politique.